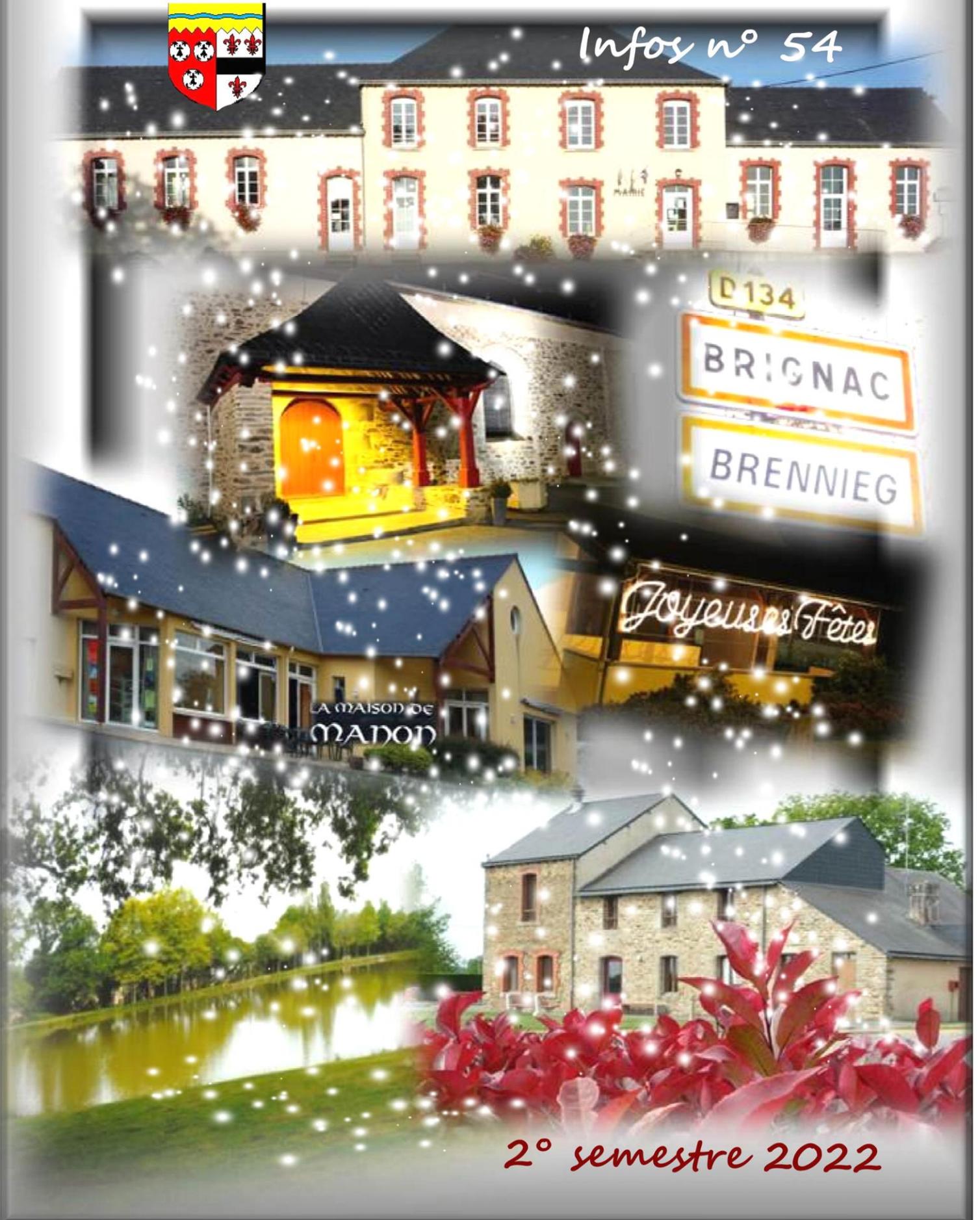


# BRIGNAC



Infos n° 54



2° semestre 2022

## Sommaire

Page 1	Edito
Page 3	Au revoir Jean
Page 4	Les Réunions de Conseil en Bref
Page 6	Les Informations Communales
Page 14	Le Mot des Associations
Page 18	Les Informations Diverses
Page 22	Les Informations Communautaires
Page 29	Un Peu d'Histoire
Page 36	Etat civil 2022
Page 37	Les Dates à Retenir
Page 38	La Légende du Père Noël
Page 41	Au revoir Marceline

### Les Horaires d'Ouverture de la Mairie

**Le Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi,  
de 14 h 00 à 17 h 30.**

 : **02.97.22.80.88**

Adresse internet :  
**[mairie.brignac@wanadoo.fr](mailto:mairie.brignac@wanadoo.fr)**

Site internet :  
**[brignac.bzh](http://brignac.bzh)**

#### **Permanence du Maire :**

**Le Jeudi de 9 h 30 à 11 h 00 ou sur RDV**

#### **Permanence de la 1<sup>ère</sup> Adjointe :**

**Le samedi des semaines paires  
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**

#### **Permanence du 2<sup>ème</sup> Adjoint :**

**Le samedi des semaines impaires  
De 10 h 00 à 11 h 00 ou sur RDV**



*Le Maire  
Et le  
Conseil Municipal*

*Vous présentent  
Leurs  
Meilleurs Vœux  
Pour 2023*

## *Edito*



*Chères Brignacoises, chers Brignacois.*

*Les années se succèdent tout comme les sécheresses.*

*Ces saisons exceptionnelles pourraient devenir habituelles dans les prochaines décennies. Un été sec et chaud pour l'instant historique qui deviendra « classique » dans les prochaines années estime Météo-France.*

*L'été 2022 est sans précédent sur de nombreux aspects, la sécheresse des sols en est un. Des milliers d'hectares de forêts brûlés sur notre territoire, les lacs et rivières sont à un niveau anormalement bas, ce qui crée une situation catastrophique pour les agriculteurs et oblige les autorités à prendre des mesures locales pour rationner l'eau.*

*Si notre commune a eu la chance de ne pas être touchée directement par les incendies, nous ne pouvons que transmettre tout notre soutien et nos pensées émues à tous ceux qui ont souffert des catastrophes.*

*Notre pays connaît une inflation grandissante, la hausse des prix de l'alimentation, de l'énergie provoquent de véritables difficultés pour beaucoup de ménages. Souhaitons qu'en 2023 les prix se calment petit à petit, mais ce scénario reste soumis à de nombreuses inconnues.*

*Nous allons poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières. L'objectif est de boucler les budgets sans alourdir les finances de la commune.*

*La situation financière du Conseil Départemental étant satisfaisante, celui-ci a fait le choix d'une redistribution.*

*Le Président David Lappartient a proposé de renouveler un soutien en faveur des communes de moins de 10 000 habitants par une subvention exceptionnelle de 50 000 € selon des critères bien définis. Brignac a déposé un dossier.*

*Nos aînés ont pu bénéficier de leur repas annuel, qui cette année était encore à emporter, par un souci de prudence. Celui-ci a été préparé par notre restaurant la Maison De Manon et distribué par les membres de la commission repas des aînés, je les en remercie.*

*Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui ont choisi Brignac pour sa qualité de vie à la campagne, pour qu'elle reste vivante par sa diversité d'acteurs, respectons-nous tous, pour bien vivre ensemble.*

*Bienvenue également dans ce monde aux nouveau-nés qui ont pointé le bout de leur nez dans notre commune.*

*Je vous adresse tous mes Vœux de Bonheur et de Santé et vous souhaite de belle fêtes de fin d'année.*

*Votre Maire  
Martial Le Breton*



*Meilleurs Vœux*





## Au revoir Jean



*Jean était né le 10 novembre 1945 à Brignac, à la Vieux-Ville.*

*Il a été conseiller municipal de 1983 à 2020, pendant 37 ans il fut un acteur de la vie communale, dont 13 années comme adjoint au côté de Jean-Pôl Gaudaire, Maire de l'époque. Il a succédé à son père, Louis Guilloux qui a œuvré pour Brignac en tant que conseiller municipal également pendant 39 ans. Deux générations qui se sont engagées dans la vie municipale et maintenant c'est Isabelle, sa fille qui a repris le flambeau.*

*Il a toujours vécu à Brignac et a travaillé avec passion cette terre qu'il aimait tant. Toutes ces années de travail ont été des années de bonheur et il a récolté le plaisir d'une vie active riche et réussie.*

*Il a vu sa commune changer au fil des années, entre autre, la désertification sans pouvoir ralentir sa marche. Il était toujours présent aux séances du conseil, il accompagnait les projets en y apportant sa touche personnelle. Un sujet le tenait particulièrement à cœur, l'état et l'entretien des routes. Il avait été pendant de longues années, président de la commission voirie, il vivait cela avec beaucoup de passion, une belle route pour Jean c'était l'assurance d'une commune bien gérée et les habitants satisfaits.*

*En 2020 Jean décidait de ne pas renouveler son mandat de conseiller.*

*Il était dur au mal, il a lutté avec beaucoup de courage contre la maladie, mais hélas celle-ci a eu le dernier mot le 8 juillet 2022.*

*Brignac perd un grand serviteur, disponible, discret, à l'écoute de tous, évitant les conflits, aimant discuter et donner un coup de main, on pouvait toujours compter sur lui. En 2016 la médaille de Brignac lui avait été décernée en remerciement des bons et loyaux services rendus pour l'administration de la commune et à sa grande disponibilité pour effectuer correctement sa fonction d' élu.*



*Jean, Brignac te dit « Merci » pour tout ce que tu as fait, tu peux avoir la certitude du devoir accompli.*





## *Les Réunions de Conseil Municipal en Bref*

**Le 30 Juin 2022**

*Absent : F. ROUILLARD pouvoir à B. DUVAL - V. JALLU.*

*Secrétaire : J. TRÉMÉ*

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Les illuminations de Noël commençant à être vieillissantes et énergivores, il a été demandé deux devis pour de la location. Il est décidé de reporter la décision au prochain conseil municipal après un inventaire de ce qui est en notre possession.
- Un avis favorable est donné sur l'installation classée du GAEC de Kerminy. (9 pour, M. Marteil concerné, étant sorti de salle pour le vote).
- Il est retenu la publication des actes du conseil sur papier, afin que ceux-ci soient à la disposition du public.
- La subvention suivante est accordée :
  - Amicale Laïque : 400 € (participation classe de mer pour 8 enfants de Brignac)

**Le 21 Juillet 2022**

*Absent : F. MARTEIL.*

*Secrétaire : I. LEGLATIN*

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- L'entreprise DE KERPEZDRON de Ménéac est retenue pour les travaux de fossés pour un montant de 4 426.20 € HT.
- L'entreprise EIFFAGE DE PONTIVY est retenue pour les travaux de voirie pour un montant de 27 450.00 € HT.
- Les illuminations de Noël seront achetées auprès de deux fournisseurs (Distri-Fêtes et Décolum) pour un montant total de 3 205.00 € HT.

**Le 27 Octobre 2022**

*Absent : F. MARTEIL.*

*Secrétaire : F. ROUILLARD*

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Une demande de subvention exceptionnelle de 50 000.00 € est faite auprès du Conseil Départemental du Morbihan.
- La modification des statuts de Morbihan Energies est acceptée.
- Il est décidé d'adhérer au programme exceptionnel lancé par Morbihan Energies dans le cadre de la maîtrise de la demande en énergie et pilotage.
- L'entreprise HAMON de Mauron est retenue pour la réfection des peintures et des sols du logement de la mairie pour 6 913.10 € HT.

**Le 13 Décembre 2022**

*Absent : J. TRÉMÉ pouvoir F. JAULME - F. ROUILLARD pouvoir I. LEGLATIN  
V. JALLU pouvoir B. DUVAL - F. MARTEIL*

*Secrétaire : A. RIDARD*

Au cours de cette séance le Conseil Municipal est amené à prendre les décisions suivantes :

- Le renouvellement de la Convention Globale et Bonus Territoire entre Ploërmel Communauté et la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ainsi que la Mutualité Sociale Agricole (MSA) est acceptée pour la période 2023-2027, en ce qui concerne des thématiques plus larges telles que l'accès à la santé, l'environnement ou encore l'habitat.
- La convention de Prévention et de Sécurité relative au réseau intercommunal de transport des personnes (RIV) est acceptée avec Ploërmel Communauté.
- Les subventions suivantes sont accordées :
  - Arbre de Noël 2022 Ecole Marie-Louise GASTARD : 215.00 €
  - Famille METAYER GAUDAIRE, voyage scolaire : 50.00 €
- Pour les travaux de réfection de l'éclairage intérieur de l'église, l'entreprise PICARD ELECTRICITE de Concoret est retenue pour un montant de 5 363.24 € HT.



**CONSEIL  
MUNICIPAL**



## *Les Informations Communales*

### **Les Travaux Divers**

Les travaux prévus pour cette année sont quasiment terminés.

En ce qui concerne la voirie, les deux tronçons de route qui ont été retenus ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE de Pontivy pour un montant de 27 450.00 € HT. Les travaux de curage et busage de divers fossés ont été réalisés par l'entreprise DE KERPEZDRON de Ménéac pour un montant de 4 426.20 € HT.

La chaudière gaz de la salle « Le Verger » a été remplacée comme prévu par l'entreprise GR ENERGIE de Merdrignac pour un montant de 11 240.80 € HT.

Il est à noter que ces travaux énergétiques bénéficient d'une subvention de 35 % sur le HT par le Conseil Départemental et d'une subvention de 45 % sur le HT au titre de la DSIL attribuée par l'Etat.

Les travaux de rénovation des murets du cimetière et du parking mairie-école sont commencés, ils devraient être achevés au début de l'année prochaine. Ils bénéficient d'une subvention de 35 % sur le HT par le Conseil Départemental et d'une subvention de 40 % sur le HT au titre de la DSIL attribuée par l'Etat.

Les luminaires intérieurs de l'église vont être changés, afin d'optimiser la consommation électrique et d'améliorer la qualité de l'éclairage.

Le logement de la mairie ayant été restitué, l'ensemble des peintures ainsi que le revêtement de sol ont été refaits à neuf par l'entreprise HAMON de Mauron pour un montant de 6 913.10 € HT.

**Le 17 novembre, l'affaire de la maison Raffray était débattue en audience publique au Tribunal Judiciaire de Vannes et mise en délibérée au 8 décembre. Lors de ce jugement, nous avons été autorisés à procéder à la démolition de la maison au frais de M. Raffray Jean-Paul, celui-ci a de plus été condamné à payer à la commune une somme au titre des frais irrépétibles.**

**Nous engagerons les travaux dès que possible.**



## Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Comme chaque année, la commémoration s'est déroulée devant le monument aux Morts Place du Souvenir, un vingtaine de personnes étaient présentes, hélas foule trop peu nombreuse pour cet hommage à nos soldats.

Martial Le Breton, Maire, était accompagné de ses 2 adjoints et il est venu chercher les enfants présents pour déposer une gerbe en hommage à tous les Morts pour la France, en particulier pour nos Brignacois.

Nous avons célébré le 104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Armistice victorieux pour la France et ses alliés après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne et aux empires centraux. Il n'y a pas eu une ville, pas un village en France, qui n'ait gardé gravés dans la pierre du monument aux Morts, le souvenir de ceux qui sacrifièrent leurs vies pour la Patrie et la Liberté. Rendons hommage aux soldats Français, aux hommes qui sont partis de nos villages en quittant leur famille pour rejoindre le front et les troupes au combat, beaucoup ne sont pas revenus.

Ayons aussi une grande pensée pour tous les soldats Français qui œuvrent partout dans le monde dans les opérations à hauts risques et qui mettent leur vie en danger pour les mêmes valeurs que celles que la France a porté par le passé.

Martial Le Breton a dans son discours rappelé, que la Grande Guerre aura fait 1.4 millions de morts en France, 740 000 invalides, 3 millions de blessés, des millions de veuves et d'orphelins.

De nombreux lieux de mémoire symbolisent cette union, la France derrière ces hommes et ces femmes qui ont combattu pour son honneur mais qui ont traversé tant d'horreur.

N'oublions pas ce lourd bilan, ni le courage héroïque des soldats de ce conflit.

Une grande pensée à la guerre en Ukraine où tous les jours des hommes meurent au combat.

Un hommage a également été rendu aux deux soldats français Morts pour la France en opérations extérieures, durant cette année 2022. Le Maréchal des logis Adrien Quélin et le Brigadier-chef Alexandre Martin.

Merci à nos amis pompiers de Ménéac qui sont venus au nombre de 4 et qui nous font toujours l'honneur de leur présence. Cette année, c'est avec bonheur que nous avons pu accueillir, écouter et applaudir les 10 joueurs de l'Hermine de Ménéac qui sont venus rendre un hommage à cette cérémonie.



Merci à Michel, notre fidèle porte-drapeau.

A l'issue de la cérémonie, tous les participants se sont retrouvés pour partager le pot de l'amitié dans une ambiance très chaleureuse, offert par la municipalité.



*N'oublions pas  
ce devoir de mémoire,  
retrouvons nous  
nombreux.*



## Repas des Aînés

La commission chargée d'organiser cette prestation s'est longtemps posée la question : fallait-il revenir à la réunion traditionnelle en exposant des personnes sensibles dans un lieu clos, ou bien distribuer des plateaux repas, que chacun apprécie à sa guise ?

La prudence l'a emporté sur l'irresponsabilité.

Globalement les retombées furent positives « c'était bon, copieux et bien présenté ». Beaucoup de « Likes » et merci à nos restaurateurs dont la renommée n'est plus à faire ainsi que pour les petits compléments qu'ils ont joints aux plateaux repas.

Il a été distribué 74 invitations, 63 nous sont revenues positives ou négatives, fort heureusement, certains ont choisi d'accompagner leur famille ou amis pour partager ce jour de fête. C'est ainsi que 60 repas ont trouvé preneur, distribués par les membres de la commission. Malheureusement nous déplorons qu'un certain nombre d'invités ne répondent jamais ! N'oublions pas nos deux aînés en EHPAD, Maurice et Madeleine qui recevront des friandises lors d'une visite.

Puisque l'heure est traditionnellement aux vœux, souhaitons que 2023 puisse faire de se retrouver autour d'une même table, cela nous permettra de souhaiter la bienvenue aux nouveaux bénéficiaires qui selon la tradition devraient nous interpréter des chants ou autres partitions de leurs choix. Vu le nombre concerné (il y a quelques années de retard) cela nous promet une belle chorale.

Préparation

et distribution



des plateaux repas

Rendez-vous est donné le 24 septembre 2023.

D'ici là portez-vous bien.



*Les membres de la Commission vous souhaitent de  
Bonnes Fêtes de NOËL  
et vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX pour la nouvelle ANNÉE 2023.*



*Assiette du Ferroir  
Paleron de Veau  
Cuisiné en Confit  
Gratin Dauphinois  
Poêlée Provençale  
Fromage  
Tarte Tatin  
Café*





## L'Ecole Marie-Louise GASTARD

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, 18 élèves de la PS au CP ont repris le chemin de l'école encadrés par Armelle Ridard assistée de Nathalie Thébaud et à l'école de la Ville aux Oies à St Briec de Mauron, 22 élèves du CE1 au CM2 sont encadrés par Solange Le Brevet.

En début de la nouvelle année 2023, deux autres nouveaux élèves rejoindront les camarades dans la classe de Brignac. Ainsi le RPI : regroupement pédagogique intercommunal comptera 42 élèves : une très belle évolution des effectifs entre les deux communes.



A partir de cette nouvelle rentrée, tous les élèves bénéficient de 30 minutes de sport quotidiennement qui se passe dans la cour de l'école ou dans la salle de motricité selon la météo. Ils apprécient beaucoup ces temps d'activités physiques. Ainsi, beaucoup d'activités sportives s'offrent à eux : parcours de motricité, jeux de ballons, pilotage des engins roulants, jeux de raquettes, jeux d'opposition, yoga.

En septembre, les élèves sont retournés au jardin de l'école situé au fond du terrain en face l'église. Ils y ont récolté les derniers légumes : tomates, courgettes, potirons et pommes de terre en vue du marché d'automne qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre dans la cour de l'école.



Le jour précédent les vacances de la Toussaint, les élèves ont creusé une citrouille et ont réalisé deux tartes sucrées à la citrouille. Cela a été une vraie découverte gustative. Cette dernière était sous le signe des déguisements d'Halloween. En fin d'après-midi, les élèves déguisés en sorcière, en monstre, en fantôme sont allés déambuler dans les rues du bourg.

Début novembre, une sortie s'est déroulée autour de l'étang. Elle a permis de récolter beaucoup de feuilles différentes. Les élèves ont observé les arbres variés et les couleurs de l'automne. Une chouette sortie sportive pour y aller et revenir, et scientifique pour apprendre du vocabulaire spécifique et comprendre ce qui se passe à l'automne.



Durant ce mois, tous les mercredis après-midi durant 1h30, les élèves disponibles et volontaires se sont retrouvés dans la classe pour mener des ateliers d'arts plastiques. Ils ont confectionné des productions, des bricolages en vue du marché de Noël qui s'est déroulé le vendredi soir de 17h à 19h le 2 décembre.

Le jeudi 10 novembre, les élèves ont assisté à une visio conférence sur le thème de la différence en même temps que plusieurs classes de la circonscription. Il s'agissait de visionner un court métrage qui traitait ce thème et de s'exprimer sur l'acceptation de la différence et ce qu'elle apporte pour mieux se construire.

Du 21 au 26 novembre, c'était la semaine du festival « Courts toujours » en partenariat avec les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale et le personnel du cinéma Beaumanoir de Josselin. Dans ce cadre, les enfants ont visionné un court métrage chaque jour sur le VPI en classe. A partir de cela, ils ont travaillé sur les contenus et les émotions ressenties le tout en construisant une argumentation.

Sur une matinée, ils se sont rendus au cinéma de Josselin, où ils ont regardé quatre courts métrages sur lesquels ils devaient exprimer leurs émotions. Et en fin de semaine, il y a eu le vote du meilleur court métrage selon eux qu'ils ont partagé avec d'autres classes du territoire en visio conférence après un rappel de ce qu'ils se souvenaient. Ce fût une très enrichissante semaine dans le cadre de l'éducation à l'image.





Le vendredi 25 novembre au matin, Laetitia de la médiathèque de Mauron s'est déplacée dans l'école accompagnée d'une collègue pour dire et lire des contes sur les sorcières, en utilisant un tapis décor et des personnages en peluche. Sur le tapis, les personnages déambulent au fil de l'histoire et cela permet aux jeunes enfants de mieux visualiser le contenu entendu. C'est une activité très appréciée des élèves qui sont captivés par la voix et les déplacements visuels.



Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre, jour où les élèves débutent les deux calendriers de l'avent en classe, ils sont allés à la Chapelle Bleue à Ploërmel regarder un spectacle de danse intitulé « la serpillère de Mr Mutt ». En amont de ce spectacle, Aude, la médiatrice du pôle culturel de Ploërmel Communauté est venue leur expliquer la posture d'un spectateur et a abordé avec eux ce qu'est l'art détourné. Car en effet, l'acteur seul, dansait à côté d'une serpillère se déplaçant sur scène ce qui intriguait les élèves. Il a également utilisé d'autres objets du quotidien en les détournant de leur fonction première et en expérimentant le jeu des équilibres sous les regards ébahis des spectateurs. Pour se faire, des élèves se sont prêtés au jeu d'aller sur scène pour aider le danseur. Une belle interaction entre le public et le danseur s'est développée au regard de la participation des élèves et des éclats de rire.



Le trimestre s'est terminé par la journée de Noël, le jeudi 15 décembre. Le matin, les élèves auraient dû aller au cinéma de Ploërmel en réseau avec ceux de Concoret et St Briec de Mauron, mais compte tenu de la suspension des transports scolaires par arrêté préfectoral au vu des conditions climatiques, ils n'ont pas pu y aller. Cette matinée cinéma est reportée au mardi 10 janvier. Les maternelles-CP iront voir un film intitulé « Ernest et Célestine, le voyage de Charabie » et les CE-CM, « chat Potté 2, la dernière quête. Toutefois à 18h30, l'arbre de Noël s'est bien déroulé dans la salle « le Verger » à Brignac. Les enfants ont fait entendre des chants de Noël devant les familles et élus municipaux. Au refrain du chant « petit papa Noël », le père Noël est arrivé, chargé de cadeaux pour tous les enfants. Ils les ont ensuite déballés pour découvrir de beaux livres et des sachets de friandises financés par les deux municipalités ainsi que la sortie cinéma. Par la même occasion, les amicales et les enseignantes ont remercié Béatrice Gestin, assumant la garderie, la cantine et le ménage à l'école de la Ville aux Oies, partant à la retraite fin décembre. La soirée s'est achevée par un pot convivial agrémenté de petits gâteaux confectionnés par les élèves. Lors de cette soirée, le tirage au sort du panier de Noël a été effectué et a fait le bonheur des heureux gagnants, M. et Mme Thébault S et J.



*En attendant la nouvelle année,  
Armelle et Nathalie,  
souhaitent à toutes et tous  
de très belles fêtes de fin d'année en famille*



# Le Recensement de la Population 2023



Cette année, BRIGNAC réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

L'agent recenseur pour cette fois-ci sera : **Nathalie Thébault.**

Si vous ne recevez pas de visite de sa part ou qu'aucun document n'est déposé dans votre boîte aux lettres au 30 janvier, contactez la mairie au 02.97.22.80.88 les après-midis du mardi au vendredi.



## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

## Entretien Cimetière

L'entretien du cimetière est fait depuis peu par les services techniques de Mauron, mais ils ne peuvent pas intervenir très souvent.

Quelques conseillers ont fait l'entretien et le font encore entre 2 passages des services techniques, mais nous invitons les familles à nettoyer régulièrement autour de leurs tombes, ce qui permettrait d'avoir un cimetière dignement entretenu.

Rappel, il n'y a pas de collecte dans le cimetière, par conséquent, vos pots, vos fleurs, vos souvenirs qui ont été apportés en témoignage d'affection et de reconnaissance, doivent être emportés par vos soins et non pas remisés au point d'eau pour en faire un dépôt sauvage.

Cet endroit est un lieu de recueillement et pour le respect de tous, gardons le propre.

## La MAISON de MANON



Nous vous rappelons que  
de novembre à avril,

La TÊTE DE VEAU vous est  
proposée  
Le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque  
mois

*(Pensez à réserver)*



Fermeture du :

**Vendredi 23 décembre 2022 au soir au mercredi 4 janvier 2023 inclus**  
**Lundi 17 avril 2023 inclus au lundi 24 avril 2023 inclus**

## Kiosque à livres partagés Un point culturel dans le bourg

Un écrin de verre et de métal placé à côté d'un banc dans le point info, au centre du bourg à côté du commerce « La Maison de Manon ».

Cela attire l'attention : une cabine téléphonique abritant derrière ses portes non pas un combiné, mais une bibliothèque avec plus d'une centaine d'ouvrages.

Ces livres sont à disposition en libre accès, c'est gratuit, chacun peut déposer, partager, rapporter, emprunter un livre, quand il le souhaite.



## *Le Mot des Associations*



### **Les Marchous d'Brigna**

Cette saison s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Chaque samedi nous sommes une équipe de marcheurs qui nous promenons sur les chemins et les routes de Brignac et nous organisons également des randos à l'extérieur.

Notre assemblée générale a eu lieu le 29 octobre 2022, le tiers sortant a été réélu.

Martial, qui a été à l'origine de la création des Marchous et fidèle Président depuis 11 ans, a décidé de « Passer la main », néanmoins il reste dans le bureau de l'association. Nous le remercions de son implication pour les Marchous tout au long de ces nombreuses années.

C'est pourquoi, le bureau s'est réuni le 8 novembre afin de procéder à son renouvellement qui est le suivant :

Président : Laurent Robelet	Vice-Présidente : Maryvonne Piederrière
Trésorier : Guy Johnston	Trésorier-adjoint : Bernard Duval
Secrétaire : Céline Thomas	Secrétaire-adjoint : Martial Le Breton

Le 28 janvier nous nous retrouverons autour de la table de la Maison de Manon, afin de partager un moment de convivialité.

**Il est toujours possible de vous joindre à nous,  
le rendez-vous a lieu chaque samedi matin à 9h30 au parking de l'église.**



*Joyeux Noël  
Et  
Meilleurs Vœux  
Pour 2023*





## La société de chasse de BRIGNAC

Nous arrivons en fin d'année, le moment est venu de vous parler un peu de nos activités qui restent semblables aux années précédentes. Quelques chasseurs sont venus nous rejoindre cette saison, certains nous ont également quittés pour diverses raisons, mais l'effectif est supérieur pour cette saison 2022-2023, avec bien sûr une majorité d'actionnaires.

La saison est donc ouverte depuis le 18 Septembre 2022, pour se terminer le 28 Février 2023. Celle-ci a débuté par une battue organisée le jour de l'ouverture ainsi que les deux dimanches suivant, les lâchers de gibiers n'ayant pas eu lieu pour cause de grippe aviaire.



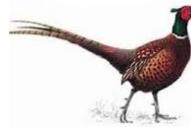
Nous avons encore un prélèvement de chevreuils autorisé cette saison, la population étant en constante augmentation au fil des ans.

Le lièvre est bien présent sur le territoire,



le renard semble faire sa réapparition après quelques années de maladie (gale).

Le lapin n'est pratiquement plus présent sur le terrain.



Le petit gibier à plumes est alimenté à 95% par les lâchers fréquents sur différents points de la commune.

La chasse du lièvre est ouverte depuis le 16/10/2022 et se termine le 04 décembre 2022, à ce jour, trois animaux ont été prélevés.

Les sangliers semblent avoir quitté le secteur après la récolte des céréales et maïs..., les dortoirs sont moins importants.



Tous nos remerciements aux agriculteurs, et propriétaires terriens qui nous permettent de pratiquer notre loisir sur leurs terres, bois....

La clôture de la saison est prévue le 28 Février 2023.

**le 5 MARS, ce sera le traditionnel repas des chasseurs (à emporter).  
Il sera à prendre le dimanche midi à la salle « le Verger »**

Merci de venir nombreux à cette rencontre annuelle.

Les tickets de réservation seront vendus par les chasseurs à partir de Janvier 2023, une bonne occasion pour se rencontrer et préserver une bonne entente entre habitants, chasseurs et leur compagnons.

**Bureau élu lors de l'assemblée générale**

Président : Laurent Sculo

Vice-Président : Philippe Pacheu

Secrétaire : Bernard Piederrière

Trésorier : Vincent Bienne

*Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.*



## L'Amicale Laïque

En même temps que la rentrée des enfants le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, un café-parents dans l'enceinte de l'école, pris en charge par l'Amicale, a permis aux parents de se retrouver et également aux nouveaux d'être accueillis. Ainsi de cette façon les enfants se sentent bien à l'école.

Rappelons que le 7 juillet 2022, se tenaient en même temps, les assemblées générales des Amicales Laïques de Brignac et St Briec de Mauron. A cette occasion, il a été proposé et voté que chaque manifestation organisée par l'une ou l'autre association voit ses bénéfices partagés entre les deux puisque les parents sont présents et actifs sur les deux communes. Cela était déjà le cas pour les marchés d'automne, de Noël et de Printemps. Maintenant, cela s'étend aux kermesses, au repas et autres ....

L'association a repris ses missions récurrentes telles que la gestion logistique et financière de la cantine. A ce sujet, le tarif du repas jusqu'en janvier 2022 était fixé à 3.28€ pour l'année scolaire. Mais en mars, compte tenu

des augmentations, notre prestataire Océane de restauration a augmenté le coût du repas le faisant passer à 3.45€. De nouveaux à cette rentrée, une nouvelle augmentation a été notifiée passant à 3.53€. A ce moment là, le bureau de l'Amicale a pris la décision de maintenir le précédent tarif facturé aux familles compte tenu des possibilités financières de l'Amicale et de l'investissement des parents !

Pour cette période de septembre à décembre, l'Amicale a financé des abonnements à des livres, l'achat de livres pour un concours littéraire, l'achat de jeux éducatifs et matériels sportifs, une sortie au cinéma de Josselin, les entrées pour un spectacle à la Chapelle Bleue à Ploërmel, des ingrédients pour les ateliers de cuisine.

Côté manifestations, le marché d'automne s'est déroulé le samedi 1<sup>er</sup> octobre dans la cour de l'école Marie-Louise Gastard avec une météo plutôt clémente.



Les enfants présents ont tenu leurs étals avec enthousiasme et sourire pour accueillir et proposer les produits des jardins aux visiteurs. En amont du marché, des parents étaient venus porter main forte pour la mise en place. Un mois après la rentrée, ce premier temps fort a été bien accueilli par les parents et visiteurs : du bien vivre ensemble pour renouer après les confinements...

Les membres de l'association ont également participé au repas de l'Amicale Laïque de St Briec de Mauron le dimanche 16 octobre à la salle socio-culturelle de St Briec de Mauron et au Marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 2 décembre de 17h à 19h à l'École de Saint Briec de Mauron sous le préau. Durant ces deux manifestations, la bonne humeur était au rendez-vous que ce soit pour les préparations en amont ou pendant. Comme quoi, ces rendez-vous sont ressourçants et permettent de redynamiser le tissu associatif, les liens sociaux.



Marché de Noël



Enfin, cette année, l'arbre de Noël a pu reprendre place dans la salle « Le Verger » à Brignac, le jeudi 15 décembre à 18h30, pour la plus grande joie des enfants et également des parents. Après le spectacle des enfants et le passage du Père Noël, un pot amélioré a été offert par les Amicales le tout dans une ambiance de fête. C'est aussi à ce moment-là qu'a eu lieu le tirage du panier garni de Noël pour le plus grand plaisir de l'heureux gagnant.

*Très Bonnes fêtes de fin d'année en famille*



## *Informations Diverses*

### *salle « le Verger »*



### **Les Tarifs de Location**

Type de location	Personnes de la Commune		Personnes Hors Commune	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Repas du midi	105.00 €	130.00 €	133.00 €	166.00 €
Repas du soir	126.00 €	152.00 €	160.00 €	194.00 €
Journée	166.00 €	207.00 €	209.00 €	262.00 €
Lendemain midi	34.00 €	39.00 €	45.00 €	51.00 €

Noël 24 & 25/12	315.00 €	347.00 €
Jour de l'An 31/12 & 01/01	315.00 €	347.00 €
<b>CAUTIONS</b> Pour toutes les locations	<b>207.00 € &amp; 80.00 €</b>	<b>207.00 € &amp; 80.00 €</b>

## RAPPEL :

Les familles résidant sur la commune de Brignac bénéficient « d'une » location au tarif « commune » par année civile, au-delà sera appliqué le tarif « Hors commune ».

## *L'Etang de la Maladrerie*



*Espace verdoyant propice à la détente, à la promenade, à l'oisiveté, équipé de tables prêtes à vous accueillir pour un pique-nique champêtre*



*détente*



*Balade*



## Cimetière & Columbarium

### Tarif des Concessions

Cimetière	30 ans	50 ans
	108.00 €	153.00 €



Columbarium Cavurne (4 places) Case monument (2 places)	10 ans	20 ans	30 ans
	300 €	550 €	750 €

Redevance Ouverture – Fermeture Cavurne ou Case	100.00 €
Dépôt des Cendres au Jardin du Souvenir	25.00 €

Les plaques et leur gravure sont à la charge des familles après renseignements pris en Mairie.

## Chenil Service

Nous vous informons que la commune a souscrit un contrat de fourrière animale auprès de la société Chenil - Service qui dispose de tous

les moyens utiles pour la récupération des animaux sur la voie publique, leur hébergement et la recherche des propriétaires.

Si vous trouvez un animal en divagation, prévenez la Mairie qui est l'interlocuteur pour avertir la société Chenil-Service, les appels de particuliers n'étant pas pris en considération.





## La Sécurité Routière

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la sécurité routière se mobilise contre l'alcool au volant.

En 2022, l'alcool et les stupéfiants sont une cause majeure de mortalité routière. Chaque

année en France, plus de 1 000 personnes perdent la vie sur les routes dans un accident dans lequel l'un des conducteurs impliqués avait un taux d'alcool supérieur aux limites autorisées.

C'est la raison pour laquelle la sécurité routière du Morbihan renouvelle l'action **« SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »** en partenariat avec la police municipale et les élus référents (ERSR) du département. Des éthylotests chimiques seront distribués à cette occasion.

### Ce qu'il faut savoir :

- La limitation légale de l'alcoolémie au volant est de : 0,5 g d'alcool par litre de sang, ou 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré, pour les conducteurs expérimentés ; 0,2 g d'alcool par litre de sang, ou 0,1 mg d'alcool par litre d'air expiré, pour les conducteurs novices et les conducteurs de transports en commun ;
- un individu en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15 g d'alcool par litre de sang en une heure. Il n'existe aucune «recette» pour éliminer l'alcool plus rapidement.

### Soyez conscient du risque :

Conduire sous l'emprise d'alcool met en péril sa propre sécurité et celle des autres usagers. Les conséquences sur la conduite peuvent être observées dès le premier verre.

**À partir de 0,5 g d'alcool par litre de sang**, les risques sont réels :

- le champ visuel est rétréci ;
- la perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée ;
- la sensibilité à l'éblouissement est plus importante ;
- la vigilance et la résistance à la fatigue diminuent ;
- la coordination des mouvements est perturbée ;
- le conducteur sous-évalue les risques et surestime ses capacités.

### Les sanctions :

Les conducteurs, novices ou confirmés, contrôlés en infraction encourent :

- un retrait de 6 points sur le permis ;
- une amende de 135 € ;
- une immobilisation du véhicule ;
- une suspension du permis.

En cas d'usage cumulé de stupéfiants et d'alcool, les conducteurs encourent :

- un retrait de 6 points sur le permis ;
- une amende jusqu'à 9 000 € ;
- une immobilisation ou une confiscation du véhicule
- une suspension du permis ;
- jusqu'à 3 ans de prison.

### Les conseils de Sam :

- désigner en amont de la soirée un Sam : avoir un conducteur (et pas toujours le même !) qui ne boit pas, reste l'une des meilleures solutions pour être certain de rentrer en toute sécurité.
- devenir Sam-bartender en servant des cocktails sans alcool.
- prévoir son sac de couchage : quand cela est possible, prévoir de rester dormir sur place.



## Informations Communautaires

### Service Eau et Assainissement Collectif – Non Collectif Par Ploërmel Communauté

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi – mercredi - vendredi

9 h 00 – 12 h 00/ 13 h 30 – 17 h 30

Fermé au public le mardi matin et le jeudi

Service eau et assainissement

Bâtiment Kré'Active56

2, Rue du Grand Déangement

56800 PLOËRMEL

Tel : 02.97.22.29.04

assainissement@ploermelcommunaute.bzh

### Guide du voyageur RIV

#### RIV location Vélo électrique

Louez votre vélo électrique pour une longue durée et circulez autrement sur le territoire. Parmi les alternatives du réseau RIV, le Réseau Intercommunal de Voyage, Ploërmel Communauté vous propose un service de location de VAE (Vélo à Assistance Électrique).

- Les vélos sont loués dans l'ordre d'arrivée des demandes
- un vélo par an et par famille
- La durée maximale de la location est de 1 ou 3 mois
- Être majeur et avoir sa résidence principale sur l'une des 32 communes du territoire de Ploërmel Communauté

+ d'Infos : [Riv-info.bzh](mailto:Riv-info.bzh) - ☎ 02 97 73 20 73

[Velo.riv@ploermelcommunaute.bzh](mailto:Velo.riv@ploermelcommunaute.bzh)



	1 mois	3 mois
Printemps - Été (Avril à septembre inclus)	60 €	120 €
Automne - Hiver (Octobre à mars inclus)	30 €	60 €

#### RIV Location de Voiture :

Condition de location :

- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire du RSA
- Jeunes permis

Location	1 jour	1 semaine
Tarifs (hors essence)	5 €	20€

+ d'infos et contact : Néo Mobilité, Karen Grunitzky - ☎ 07 71 75 15 70 – [mobilite@neo56.org](mailto:mobilite@neo56.org)

## RIV TAD : Transport à la demande

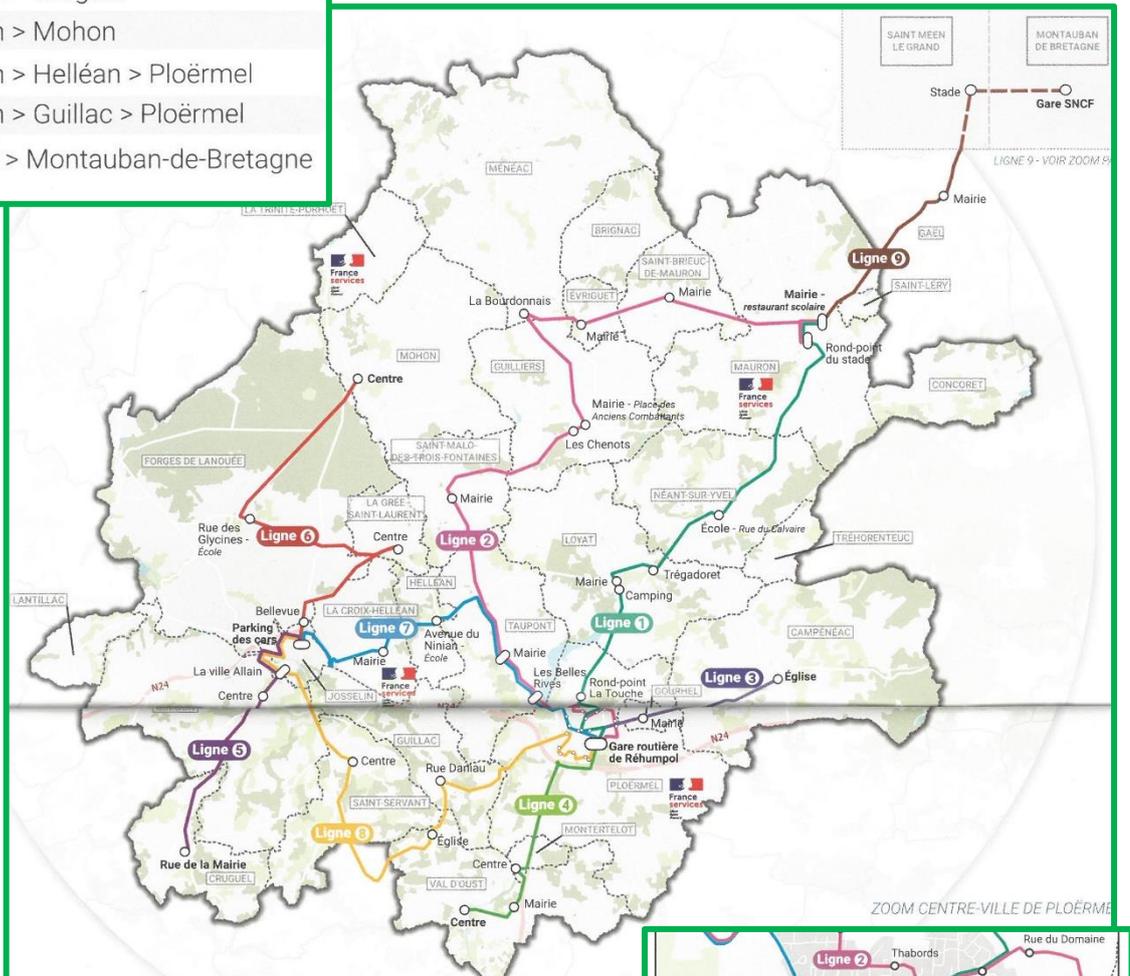
Il fonctionne sur l'ensemble du territoire, réservation en semaine de 9h à 17h et le samedi de 9h à 16h30, seules les demandes effectuées 2h avant le trajet sont prises en compte. Le territoire est découpé en 3 zones avec pour chacune d'entre elles, une commune identifiée comme destination principale de rabattement : Josselin, Mauron et Ploërmel. L'utilisateur est pris en charge à l'adresse de son choix se trouvant sur une commune du territoire et c'est cette commune qui détermine le pôle de rabattement, (ex. prise en charge à Brignac sera déposée à Mauron, prise en charge à Mohon sera déposée à Josselin).

Réservation 02 97 67 63 70

**RIV COVOITURAGE :** Ploërmel Communauté s'engage avec le service [ouestgo.fr](http://ouestgo.fr) qui met en relation gratuitement les covoitureurs entre eux.

## RIV BUS :

- Ligne 1** Ploërmel > Loyat > Mauron
- Ligne 2** Ploërmel > Taupont > Mauron
- Ligne 3** Ploërmel > Gourhel > Campénéac
- Ligne 4** Ploërmel > Le Roc-Saint-André
- Ligne 5** Josselin > Cruguel
- Ligne 6** Josselin > Mohon
- Ligne 7** Josselin > Helléan > Ploërmel
- Ligne 8** Josselin > Guillac > Ploërmel
- Ligne 9** Mauron > Montauban-de-Bretagne



# La Mission Locale Pour les Jeunes de 16 à 25 ans



Un **accompagnement personnalisé** vers l'emploi, la formation et l'insertion sociale pour favoriser l'autonomie des jeunes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.



Emploi



Santé



Loisirs - Culture



Formation



Logement



Orientation



Mobilité



Environnement



## AUJOURD'HUI, on vous explique : le contrat d'engagement jeune.

Un parcours personnalisé pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à :

- Construire un projet professionnel,
- Allocation à hauteur maximale de 520€ par mois.
- Découvrir un métier,
- Se former,
- Trouver un emploi.



## Où nous trouver ?

- A la Mission Locale du Pays de Ploërmel – 9, rue du Val à Ploërmel
- Nous pouvons vous proposer un rendez-vous dans un de nos lieux de permanence au plus près de chez vous : **MSAP de Mauron**
- Vous pouvez échanger avec vos élus référents de la Mission Locale dans votre commune (BRIGNAC) :

**Monsieur LE BRETON Martial**

**Madame SORGE Claudia**

## Contactez-nous !

02 97 73 57 00

[ml-ploermel@mlceb.org](mailto:ml-ploermel@mlceb.org)

[www.mlceb.org](http://www.mlceb.org)



## Programmation culturelle sur notre territoire



**Samedi 14 janvier 20h30 :**

« les banquettes arrières » sont heureuses .... mais par accident.  
Humour et chant à la Salle Moronoé de Mauron, tarif B

**Mardi 31 janvier 2023 20h30 :**

« la peau des autres » compagnie Emilbus, théâtre et danse, à la chapelle Bleue de Ploërmel , tarif A



**Samedi 4 février 20h30 :**

Pierre Thévenoux est marrant... normalement, humour, à la salle Moronoé de Mauron, tarif C

**Samedi 18 février 20h30 :**

l'arbre à pixels, compagnie Atche, à la salle Moronoé de Mauron, tarif A



**Dimanche 5 mars 15h :**

Peau d'âne-peau d'ânesse, histoire ancienne et véritable d'avant Perrault, compagnie écouter et voir, à la salle Moronoé à Mauron, tarif A

**Dimanche 11 mars 20h30 :**

Les géantes de Duo du bas, opéra de poche pour piano, voix et récitant, à la chapelle bleue de ploërmel, tarif A



### FESTIVAL SE PASSER LE MOT

**Mardi 28 mars 20h30 :** « La faute de l'orthographe » d'Arnaud Hoedt et Jérôme Piron, à la salle l'écusson de Josselin, tarif B

**Vendredi 31 mars 20h30 :** George KA, Slam, à la salle l'Écusson de Josselin, tarif A

**Samedi 1<sup>er</sup> avril 20h30 :** Concert et grand tournois Slam, salle l'Écusson de Josselin, gratuit

**Jedi 13 avril, 20h30 :** « Filles de ... » compagnie légendanse, danse à la chapelle Bleue de Ploërmel, tarif A

**Jedi 1<sup>er</sup> juin 20h30 :** « mon père avait 3 vaches » de la compagnie Mouton Major, théâtre et récit, à la Chapelle Bleue de Ploërmel, tarif A



## FESTIVAL SE PASSER LE MOT (suite)

**Samedi 10 juin 20h30** : Les zatipiks, les compagnons de Pierre Ménard, spectacle chansigné, à la chapelle Bleue de Ploërmel, tarif A



Tarif A : 10€, 7€, 5€  
Tarif B : 14€, 10€, 7€  
Tarif C : 20€

Pour tout renseignement,  
Billetterie : au pôle culturel de Ploërmel, tél. 02 97 74 08 21  
[poleculturel@ploermelcommunaute.bzh](mailto:poleculturel@ploermelcommunaute.bzh)  
du mardi au vendredi 13h-17h30 – mercredi 9h-12h

## EPN : Espaces Publics Numériques proche de chez nous

EPN de Mauron - Place Henri Thébault, 02 97 22 99 38 ou 06 45 61 86 93

EPN de Ménéac - Médiathèque, 10 rue de la République, 02 97 93 33 36

Les EPN sont ouverts à tous les publics, jeunes et moins jeunes, débutants et initiés, en accès libres (connexion et matériel à disposition) et en petits groupes sous formes d'ateliers afin de favoriser l'apprentissage et l'échange.

Sur inscription, l'accès est gratuit et ouvert à tous.

Pendant les vacances scolaires, retrouvez les cyberkidz : des ateliers ludiques à destination des enfants de 7 à 12 ans consacrés à la découverte et aux expériences autour du numérique.

Cette saison, les EPN organisent la deuxième édition des journées familiales du Numérique semaine du 13 au 18 février « Bonjour le monde ».

Un programme de découverte sur les usages créatifs du numérique avec un mini-stage à destination des adolescents à partir de 14 ans sur le territoire de Mauron.

Au cours de l'été 2023, aura également lieu la 3<sup>ème</sup> édition du Marathon Photos Numériques.

### UNE SEULE OBLIGATION

Respecter le lieu, les animateurs, le matériel, le protocole sanitaire, le règlement & la charte de bonne conduite de l'utilisateur.



Infos au 06 45 61 86 93

[espacesnumeriques@ploermelcommunaute.bzh](mailto:espacesnumeriques@ploermelcommunaute.bzh)

## La médiathèque intercommunale à Mauron

Sur le territoire, la médiathèque intercommunale de Mauron vous ouvre ses portes, vous invite à la lecture et plus encore... lieu de partage et d'échange, des animations sont organisées pour tous... faites le plein de savoirs, d'histoires et d'imagination.

Lieu d'exposition convivial mais aussi empreint de chaleur, où chacun peut trouver le roman ou la BD qui l'attend dans l'un des rayonnages de livres.

La salle accueille également des animations et instants lectures pour tous. Côté emprunt, les rayons ne contiennent pas seulement des livres, mais aussi des DVD, CD, ainsi qu'un fond documentaire notamment sur la Bretagne.



rue de la Libération 56430, Mauron contact : 02 97 73 57 99

Lundi : 15h-18h / Mardi : 16h-18h / Mercredi : 10h30-13h - 14h-18h / Vendredi : 11h-13h - 16h-18h / Samedi : 10h-13h - 14h-16h30

Conditions d'emprunts : 5 livres - 4 documents multimédias(DVD et CD) max 3 semaines d'emprunt,  
tarif annuel : gratuit pour les – de 16 ans, habitant du territoires 9€

Consultez le catalogue en ligne sur <https://ploermel-mauron.bibenligne.fr/>

### Médiathèque "Il était une fois..."

#### Programme d'animation du 1<sup>er</sup> semestre 2023

- **Janvier** : Exposition "Fantômes, vampires et Cie"  
Nuit de la lecture (thème national : La Peur) vendredi 20 janvier 17h15 "Pyjama frisson" pour les enfants à partir de 4 ans. Lectures avec leurs doudous et en pyjamas pour affronter leurs peurs ! Samedi 21 janvier de 14h à 16h30 "Fais-toi peur !" Création d'un jeu de société pour affronter tes pires cauchemars (adolescents et adultes).
- **Février** : Exposition des originaux de l'illustratrice Christèle Le Guen sur la Légende Arthurienne avec un accent sur les femmes notamment Morgane.

- **Mars** : Projet "Les Femmes d'hier et d'aujourd'hui" avec l'exposition "Bien dans leur genre : l'égalité homme/femme) sous forme de questionnaire par les éditions Utopiques.
- **Mercredi 29 mars** : Atelier slam sur les femmes avec l'auteur Ana Dess.
- **Avril et mai** : Exposition "Oyez, oyez les chevaliers" sur le Moyen âge avec un module château fort prêté par la MDM.
- **Juin** : Sur le thème du langage des signes -Mercredi 7 juin à 14h30 : Conférence spectacle ludique " Comment ça se fait" par Les Compagnons de Pierre Ménard (dans le cadre de la saison culturel Arth Maël).

Pour les animations régulières, une fois par mois le mercredi Bébés lecteurs 10h30 et Lectures animées 4-8 ans à 11h. Une fois par mois le mercredi à 11h "Papys, mamies racontez-nous des histoires"

## Pôle éducation enfance jeunesse de Ploërmel communauté

### INFOS PRATIQUES

#### ■ JOSSELIN 3/11 ANS & ESPACE JEUNES 11/17 ANS

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse  
Impasse de la Prairie - Le Pont Mareuc - 56120 JOSSELIN  
02 97 22 24 56  
accueil-loisirs.josselin@ploermelcommunaute.bzh

#### ■ LA TRINITÉ-PORHOËT 3/11 ANS

Maison de l'Enfance - Planète Jeunes  
Rue de Dinan  
56490 LA TRINITÉ-PORHOËT  
02 97 93 91 90  
accueil-loisirs.porhoet@ploermelcommunaute.bzh

#### ■ MAURON 3/9 ANS

Maison de l'Enfance des Elfes  
6 rue Abbé Chesnais  
56430 MAURON  
02 97 22 99 39  
accueil-loisirs.mauron@ploermelcommunaute.bzh  
accueil-loisirs.mauron9-15@ploermelcommunaute.bzh

#### ■ 9/15 ANS

Complexe Sportif  
1 Rue Théodore Botrel  
56430 MAURON  
02 97 22 94 83

#### ■ PLOËRMEL 3/5 ANS, 6/9 ANS & 9/15 ANS

#### ■ CAMPÉNÉAC, GOURHEL, LOYAT 3/11 ANS

Maison de l'Enfance  
Rue Pierre de Coubertin  
56800 PLOËRMEL  
02 97 93 68 13  
accueil-loisirs.ploermel@ploermelcommunaute.bzh

l'ensemble des programmes  
et fonctionnement des navettes sur

[ploermelcommunaute.bzh](http://ploermelcommunaute.bzh)

SEPTEMBRE 2022 - JUIN 2023  
**ACCUEILS DE LOISIRS**  
3 - 17 ANS

Inscriptions  
Tarifs  
Infos pratiques

Campénéac // Josselin // Loyat // Mauron  
// La Trinité-Porhoët // Ploërmel  
ploermelcommunaute.bzh

Ce service s'adresse donc aux jeunes du territoire du plus jeune âge jusqu'à 17 ans. Des modes de garde et d'animations sont proposés sur différents sites du territoire pendant toutes les vacances scolaires.

Cela va des centres de loisirs (Mauron et La Trinité Porhoët) à l'espace jeune de Josselin.

Dans cet espace jeune ouvert seulement pendant les vacances, les jeunes sont conviés à mener des projets avec les animateurs qui les accompagnent avec une adhésion annuelle de 15€. Des séjours en mini-camp sont également organisés durant l'année.

Pendant les petites vacances, un programme d'animation GRATUIT à destination des 12/18 ans sur le territoire de Ploërmel Communauté. Ce dispositif permet de profiter d'activités artistiques, culturelles et sportives, et d'aller à la rencontre d'autres jeunes. Celui-ci est organisé par Capjeune.

Pour suivre et connaître le programme d'activités : il suffit de taper dans intagram : @Capjeune ou encore #animetesvacances , sur facebook : Cap jeune

Toutes ces informations se retrouvent sur le site de Ploërmel Communauté :

<https://www.ploermelcommunaute.bzh>

en allant dans les onglets mes services->enfance éducation-> espaces jeunes



## Un Peu d'Histoire

### Brignac en 1672 (350 ans)



*Ils sont nés :*

TEMPIER Guillaume  
COCHON Mathurine  
GUILLEMIN Jeanne  
PERUCHOT Mathurin  
BOUESNARD Jullien  
MINIER Guillaume  
MEAT Pierre  
MINIER Guillette

MOREUL Mathurine  
PIRIO Ollivier  
SOHIER Yvonne  
MOREUL Guillaume  
ELIE Jean  
BOUESNARD Françoise  
GROSEIL Julienne  
DESPREZ François

MOREUL René  
TRAMENEUC Mathurin  
CHAUMORCEL Julien  
ROUXEL Jacques  
CHAYS Jeanne  
CHAUMORCEL Marie



*Ils nous ont quittés :*

GROSEIL Estienne 18 ans  
PONIC Mathurine 2 ans  
COCHON Françoise 40 ans  
SOHIER Perinne 4 ans  
LUCAS Hélaïne 55 ans  
COURTET Jean 60 ans  
PONIC Jullien 36 ans  
SOHIER Janne 35 ans  
PERRIN Bertranne 21 ans  
PERUCHOT Jean 18 ans

Corbinaye  
Pennedeuc  
le Bourg  
Corbinaye  
Ville au Lop  
Guersaude  
Guersaude

COUESBOT Jullien 5 ans  
TEMPIER Jean 34 ans Corbinaye  
ELIE Jean 15 jours  
COUESBOT Jean 8 ans  
SOHIER René 16 ans Guersaude  
TEMPIER Perinne 6 ans la Touche  
CHARTIER Julienne - la Noe  
PIRIO Olivier 48 ans Ville Desré  
ROUXEL Jacques 15 jours

*Ils se sont unis :*

TRAMENEUC Guillaume – Ville es Moreux – Brignac & TEMPIER Peronnelle – Couéfféro – Brignac  
GROSEIL Sébastien – L’Huis de Hélon – Ménéac & LE RAY Joachinne – Ville au Lop – Brignac  
PENHOUE Jacques – Merdrignac & TEMPIER Mathurine – Couéfféro – Brignac  
CHEVALIER Pierre – Ville Serain – Brignac & COUDRAYE Guillemette – Corbinaye – Brignac  
MOREUL Guillaume – Brignac & TRAMENEUC Françoise – Brignac  
SOHIER Jan – Brignac & PENCOLLE Julienne – Brignac  
GROSEIL Jean – Ménéac & MESNY Julienne – Brignac  
HARNOY Jean – Brignac & VALEE Mathurine – Ménéac  
TEMPIER Pierre – Guersaude – Brignac & COUESBOT Jullienne – Guersaude - Brignac



## Brignac en 1772 (250 ans)

*Ils sont nés :*



THEBAUT Geneviève	Corbinais	LOHEA Michel	Kbugant
SEVESTRE Joseph	Vieuville	TEMPIER Pierre	le Bourg
BOUVET Guillemette		COIBAUT Chantale	Corbinais
NOGUES Benoit	la Noë	MEAT Augustine	Coëfféro
PERRIN Pierre	la Touche	COUERY Yvonne	Noë Besnard
GAILLARD Brioux	Corbinais	TEMPIER Ludivine	Kerbugant
PENCOLE Monique	les Fougerais		

*Ils nous ont quittés :*



THEBAUT Geneviève	21 jours	Corbinais	FOLIARD François	69 ans	Ville es Moreux
SOHIER Sébastienne	80 ans	Ville es Moreux	TEMPIER Méén	2 ans	Ville es Moreux
MENIER Pierre	42 ans	Folleville	CERTAIN Joachim	16 mois	Ville d'Héré
PENCOLE Monique	4 jours	les Fougerais	MACE Ives	40 ans	Ville au Lot
CHAUMORCEL Mathurin	50 ans	le Bourg	FOLIARD Bonne	15 mois	Folleville
PICHONET Mathurin	40 ans	Perquet	COUDRAY Jean	40 ans	Ville d'Héré

*Ils se sont unis :*

CHAUMORCEL Jean – Perquet – Brignac & MENIER Mathurine – Ménéac  
 BARBET Mathurin – Ménéac & CHAMORCEL Perinne – Brignac



## Brignac en 1872 (150 ans)



*Ils sont nés :*

CHASLES Constance	Ville Déré	PENCOLE Joseph	Ville es Moreux
GUIOT Eugène	Corbinaie	BONNET Victor	Perqué
GROSEIL Mathurin	Corbinaie	TEMPIER Ugène	Coifférot
THORON Alexis	les Fougerêts	BAZIN Jean-Baptiste	Ville Déré
GASTARD Joseph	Ville au Lot	DELUGEARD Désiré	la Touche Margla
PICHONNET Marie	Kbugand	HERVE Constant	Kbugand
PERUCHOT Désiré	Ville Mingui	GROSEIL Marie	Kbugand
GUILLEMAUD Auguste	Coifférot	PIEDERRIERE Jeanne	Corbinaie
SOHIER Désiré	Ville Serin	GUILLEMOT Victoire	les Fougerêts
CERTAIN Jeanne	Ville Déré	GASCOIN Marie Louise	Corbinaie

*Ils nous ont quittés :*



ECHELARD Anne-Marie	21 ans	Bourg	GASTARD Yves	63 ans	Ville au Lot
MOREUL Louis	8 ans	Bourg	LESPERT Suzanne	72 ans	Coifférot
MOREUL Marie	7 ans	Bourg	MOREUL Mathurin	20 ans	Touche Marglas
GROSEIL Froisine	20 mois	Ville es Moreux	GROSEIL Joseph	6 ans	Kbugand

GEFFROS Théodor	1 an	la Noë	SOHIER Désiré	10 jours	Ville Serein
RENAUD Jeanne	58 ans	Perqué	COISBOT Mathurin	71 ans	Bourg
GROSEIL Marie	50 ans	Corbinaie	HERVE Constant	4 ans	Kbugand
BOUVET Pierre	68 ans	Ville Serein	LE BERRE Jeanne	75 ans	Pont es Noës
PERUCHOT Désiré	3 mois	Ville Maingui	LARELLE Marie	1 an	Folleville
JUMEL Victoire	35 ans	Ville Serein	TEMPIER Ugène	15 jours	Coifférot
GUILLOUX Eugénie	18 mois	Ville es Moreux	PIEDERRIERE Jeanne	3 semaines	Corbinaie

*Ils se sont unis :*



JOUVROT Henri – Trameleuc - Illifaut et HAGUET Marie-Louise – Ville au Lot - Brignac  
 URIEN Joseph – Bourg Evriguet et PINÇON Marie – Ville Déré - Brignac  
 DUPONT Jean – Bourg Saint Briec de Mauron et CHASLES Marie Joseph – Perqué - Brignac  
 LESSART Joachim – Illifaut et PENCOLE Mathurine – Bourg - Brignac  
 PORTIER Victor – Vieuxville – Brignac et GUILLEMOT Jeanne – Perqué - Brignac  
 CHARTIER Alexis – Ville es Moreux - Brignac et CERTAIN Joséphine - Ville es Moreux - Brignac  
 GAUDIN Pierre – Bourg Saint Briec de Mauron et CRESTAUX Anne-Marie – Perqué - Brignac  
 HAMEON Pierre – la Touche Margla – Brignac et SOHIER Constance – Bourg Brignac  
 TRILLARD Joseph – Illifaut et URVOIX Philimaine – Corbinaie – Brignac  
 GUILLOUX Mathurin – Merdrignac et PORTIER Constance – Vieuville - Brignac

*Vous désirez retrouver vos lointaines racines, contacter :*

*Josette Trémé Gapihan*

*A la mairie, par l'intermédiaire de Laurent, au 02 97 22 80 88*

## Rétrospective Conseil Municipal



**1868**

Convocation ayant pour objet l'installation :

du Sieur JOSSE Pierre Marie, adjoint, nommé Maire de la commune de Brignac,  
 en remplacement de Pierre Marie COUDE, décédé.

Le Sieur Jean-Baptiste PICHONNET a été nommé adjoint de la commune de Brignac  
 en remplacement de Pierre Marie JOSSE.

Le Sieur JOSSE Pierre Marie et le Sieur PICHONNET Jean-Baptiste ont en conséquence prêté le serment prescrit par la loi :

*« Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur »*

Etaient présents et ont signé :

Benjamin MENAGE – Pierre Marie JOSSE – Joseph ANDROUET – Eléonore CADIER – Pierre CHASLES – Pierre BONNET – Henri MENAGE – Jean-Marie GEFFROS – Jean-Baptiste PICHONNET – Pierre (ainé) JOSSE – Joseph LARELLE.

Le Conseil approuve la liste des enfants dans l'école communale au nombre de 21, telle quelle a été dressée par M. le Maire de concert avec M. le Curé de la commune.

Les conseillers et les plus imposés au rôle du percepteur : Joseph GICQUIAUX – Prosper JOSSE – Jean GUILLEMOT – Alexis GUILLEMOT – Alexandre GUILLEMOT – Joseph MENAGE – Joseph MORIN – Mathurin COLLET – Mathurin GUILLOUX – Joseph BRIERE – Pierre BAZIN, qui forment la majorité en exercice au terme de la loi du 5 mai 1855 votent un supplément de trois centimes additionnels, ce supplément sera pris sur les 4 contributions directes et formera une somme de 58fr20.

## 1869

Délibération sur le projet de la route, tracé du Bourg de Brignac à la route de Ménéac à la Riaye. Après l'enquête faite à la mairie, le conseil délibère être d'avis pour la construction de cette route qui est d'une grande utilité et ne met aucune opposition.

## 1870

Délibération sur le maintien au droit d'octroi sur la commune de Brignac. Le conseil décide qu'il n'y a pas besoin de droit d'octroi.

Délibération pour que la ligne de chemin de fer doit venir à Ploërmel et le dirigeant sur Redon ou Vannes. Le conseil est d'avis qu'elle aille pour Vannes, là où se trouve notre chef-lieu de département.

Installation des membres du conseil municipal de la commune de Brignac élus au renouvellement du 7 août 1870.

PICHONNET Jean-Baptiste – JOSSE Pierre Marie – CHASLES Pierre – GUILLEMOT Alexis – MENAGE Henri – JOSSE Pierre – GEFFROS Jean-Marie – MENAGE Benjamin – GASTARD Henry – LARELLE Joseph – CADIER Eléonore – ANDROUET Joseph.

Lesquels ont fait le serment prescrit par la loi du 7 septembre 1870 :

*« Je jure fidélité au gouvernement de la Défense Nationale de la Patrie »*

Elu maire : JOSSE Pierre Marie

Elu adjoint : PICHONNET Jean-Baptiste

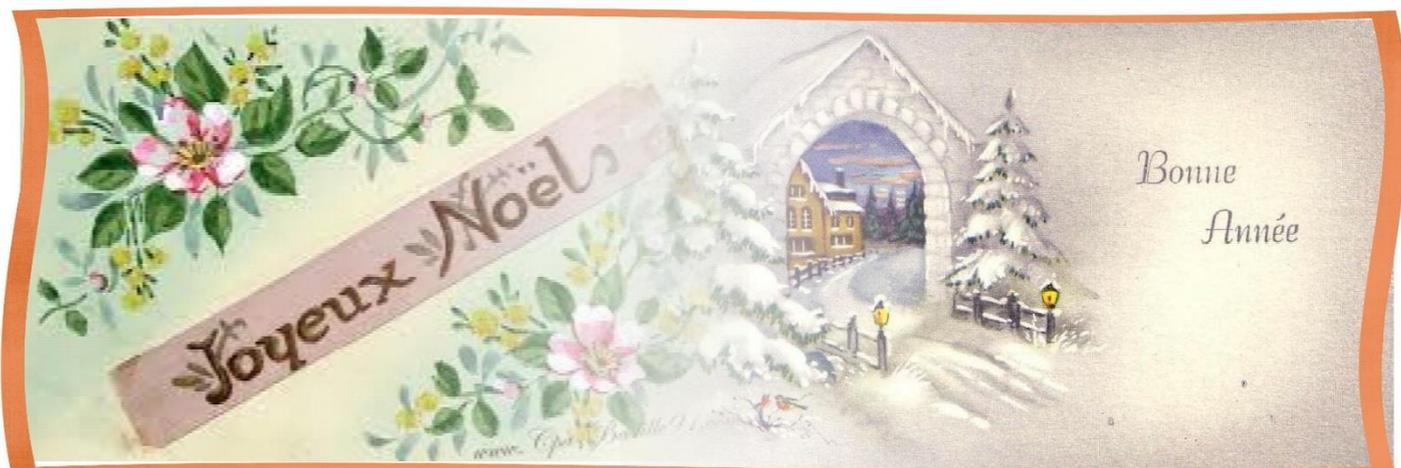
## 1872

Le conseil après délibération est d'avis que 2 foires soient créées à Ménéac, l'une le 3<sup>ème</sup> jeudi de juin, l'autre le 3<sup>ème</sup> jeudi d'octobre de chaque année.

M. le sous-préfet demande de souscrire à l'établissement d'une voie ferrée de Vannes à Dinan avec embranchement sur Pontivy.

Le conseil délibère que les ressources de cette commune ne permettent pas de venir en aide à cette demande, nous regrettons vivement et donnons notre avis que cette voie serait utile au pays.

M. le directeur des Postes demande la création d'un bureau de poste en faveur de la commune de Ménéac où la commune de Brignac serait desservie par ce bureau.



## Brignac, terre d'émigration

Les migrants fuyant la misère, la guerre, les désordres politiques et climatiques font toujours l'actualité en 2022. La France a connu, en plusieurs vagues au XX<sup>e</sup> siècle, l'immigration italienne, polonaise, portugaise, maghrébine, africaine, asiatique. Les bateaux surchargés d'Éthiopiens rappellent les *boat-people* vietnamiens ; les Afghans, Irakiens ou Sénégalais traversent les montagnes, les déserts et les océans pour trouver en Europe un *el-dorado* rêvé mais hypothétique.

A son échelle, Brignac a aussi connu des vagues d'émigration, dans les années 20 (après le conflit 1914-1918), dans les années 50 et 60 (après le conflit 1940-1945 et après la guerre en Algérie 1954-1962). La population de notre commune était de 594 habitants en 1911, 526 en 1921, 525 en 1936, 453 en 1954, 390 en 1968 et semble se stabiliser autour de 200 en 2022.

La grande majorité des émigrants de Brignac partaient pour fuir la pauvreté rurale et le « mal-logement », les petites fermes vivant en autarcie et aux très faibles revenus annuels n'ayant plus la possibilité de « financer » leur famille nombreuse. Se nourrir, fuir, trouver un petit revenu, un petit confort, une autonomie était une nécessité ; prendre à Rennes un billet de train aller-simple pour Paris était un risque mesuré, une obligation mais une chance. Faire une saison agricole dans la Beauce où le Loiret (betteraves) comme dans les années 30 ne suffisait plus.



Mariage devant le "café Daubaire"

Dans les années 50 et 60, quitter le pays ne concerne pas que les jeunes habitants des fermes ; les commerçants au Bourg sont concernés aussi.



la pompe à essence devant la "mercerie Fichet"

Fin 1965, le café-tabac Daubaire, la mercerie Fichet (et sa pompe à essence) et l'épicerie UNA sont déjà fermés.

### Rémy, la tournée dans les villages



Rémi Sohier ne fait plus les tournées dans les villages pour apporter l'épicerie UNA avec son camion. Paul (UNA Merdrignac) le remplacera. Deux familles sont parties vers Angoulême ou Tréguier. Henri Fichet tentera une activité « mécanique » dans son garage au Pont des Noës, mais devra fermer et partir vers Mauron.

Quelques années plus tard, le dépôt d'engrais, la menuiserie, la forge avec son commerce quincaillerie tenu par Monique, la boulangerie fermeront définitivement leurs portes. La boulangère Odette n'apportera plus les pains de 3 ou 5 livres avec sa voiture dans les fermes.

Raymond, Bernard, Alexandre et Aristide et leurs familles quittent Brignac pour vivre une retraite méritée vers Merdrignac, Mauron ou le pays vannetais.



**café - épicerie "chez Marie"**



**boucherie "Moriot"**

Seules Marie et Monique

maintiendront une animation commerçante au Bourg :

café – épicerie – boucherie.

La cabine téléphonique publique près de l'église remplacera la seule cabine jadis chez Monique Moriot (service public). S'y ajoute alors (années 60 et 70) le passage hebdomadaire ou mensuel de camions (épicerie ou vêtements) dans nos villages, venant de Merdrignac par exemple, ou du canton de Mauron pour « Barbe bleue » (blouses, bleus de travail).

A la fin des « évènements » d'Algérie en 1962, certains jeunes soldats appelés originaires de nos villages n'ont d'autre choix que de « rester » en région parisienne, ouvrier garagiste ou facteur ou autre. Même le presbytère, plus tard, sera « abandonné » par le curé et restera longtemps vide.

Trouver un emploi salarié (avec le ramassage quotidien par car après un parcours complémentaire en mobylette) vers une usine est difficile (Citroën à Rennes, par exemple) ; trouver un emploi de chauffeur à la laiterie de Montauban est impossible. Quitter plusieurs semaines La Ville Serein ou Kerbugand pour faire une saison horticole (jonquilles, pommes de terre) à Jersey est une autre solution. Se spécialiser sur place (petit élevage de poulets et pintades ; semences de pomme de terre ; culture de petits pois) n'est pas rentable. Rares sont les immigrants agriculteurs à venir s'installer chez nous (4), venus du Morbihan, de la Mayenne ou du Calvados. Rares aussi sont les jeunes hommes à choisir un CAP et une formation « apprenti » et à se retrouver en menuiserie (Josselin, St-Meen) ou en boucherie (Merdrignac).

La majorité de nos « migrants » (jeune seul(e) ou parfois famille complète) partent vers Paris, la région parisienne (Yvelines ou banlieue Est (Pantin, Stains, Bobigny, Drancy...)) ; à Paris même, pas trop loin de Montparnasse, certaines trouvent un travail de serveuse en boulangerie, en crèmerie.

D'autres partent et trouvent un emploi à Lannion, dans le pays de Redon, à Nantes, Vannes, Saint-Lô, Chartres, Bordeaux...

Être salarié chez Michelin, Saunier-Duval est une réussite, tout comme l'entrée dans l'Administration (PTT, Sécurité Sociale, Préfecture...) ou à la Ville de Paris (voirie) ou encore dans un centre hospitalier.

Une majorité trouve d'abord un petit job de vendeuse en magasin, femme de ménage (*boniche* souvent méprisée), serveuse ou cuisinier dans une cantine scolaire, commerçant, secrétaire. Pas de cursus universitaire, pas de diplôme (tout juste le certificat d'études) donc pas de travail bien rémunéré.

Heureusement, la prospérité économique des Trente Glorieuses en France, et le courage et la ténacité, ont permis à celles et ceux qui ont émigré de trouver un appartement HLM ou une maison confortable (avec un chauffe-eau, une baignoire, un téléviseur !), un salaire assuré (par exemple à la RATP ou la SNCF), une évolution de carrière et souvent une belle histoire humaine.

Personne n'est parti à l'étranger (une famille de Merdrignac avait rejoint le Manitoba) ; se payer un billet transatlantique pour le Canada ou les Etats-Unis n'était pas possible. La migration était salvatrice. Quitter une petite ferme sans eau potable pour « redémarrer » les pieds dans l'eau dans une cressonnière nantaise, puis être sur la chaîne de production de chauffe-eau (ou même cueillir des feuilles de tabac en Ontario) puis s'offrir une petite maison avec jardin potager pour sa retraite est un succès. Tout ceci sans participer aux excès de nos modes de surconsommation de XXI<sup>e</sup> siècle.

Pendant ces années d'émigration (la population locale n'a pas été compensée par l'installation de quelques résidents britanniques dans les années 90).

Ceux qui « sont restés au pays », agriculteurs, ont pu tout de même constater qu'au bout de dix ans, cette jeunesse partie à la ville a oublié de revenir l'été « aider à la ferme » ... On s'habitue au petit confort, à sa première voiture essence, et aux 3 puis 4 semaines de congés payés

Un grand merci à Mickaël et à Nicolas  
qui ont accepté d'immigrer vers notre belle commune au XXI<sup>e</sup> siècle.  
L'exode rural doit cesser.



Michel J.



## *L'Etat Civil 2022*

*L'Equipe Municipale adresse ses  
Félicitations aux Parents de :*



*Jonas, Jean HOUEL  
Né le 11 février 2022 à Noyal-Pontivy*

*Yana, Marie, Flavie METAYER GAUDAIRE  
Née le 29 juillet 2022 à Ploërmel*



*Sincères condoléances à la famille de :*

*Denise, Armandine, Marie PIEDERRIERE née HAGUET, le 18 janvier 2022 à Ménéac, 96 ans.*

*Jean-Jacques FAURE, le 13 février 2022 à Malestroit, 64 ans*

*Monique, Thérèse, Eugénie MORIOT née JOSSE, le 20 février 2022 à Ménéac, 90 ans*

*Lucienne, Joséphine, Eugénie LE GOFF née GROSEIL, le 5 mars 2022 à Ploërmel, 89 ans*

*Jean, Emmanuel, Louis, Marie GUILLOUX, le 8 juillet 2022 à Brignac, 76 ans*

*Daniel, Raphaël, Marie DUVAL, le 15 août 2022 à Ploërmel, 69 ans*

*Marcelline, Léontine, Eugénie MOREUL, née LE NORMAND,  
le 15 décembre 2022 à Guillyers, 100 ans*





## *Les Dates à Retenir*

**Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire**

Vœux du Maire (salle « le Verger »)  
8 Janvier 2022 à 11 h

Repas des Chasseurs « à emporter »  
5 Mars 2023

Kermesse de l'école Marie-Louise Gastard  
2 Avril 2023

Lâcher de truites inter-associations  
A définir

Marché de printemps de  
l'école Marie-Louise Gastard  
6 mai 2023

Commémoration du 8 mai 1945  
8 Mai 2023 à 11 h 00

Repas des Aînés :  
24 Septembre 2023

## *Calendrier Scolaire 2022/2023 (zone B)*

Noël :

Du vendredi 16 décembre 2022 au soir  
Au mardi 3 janvier 2023 au matin

Hiver :

Du vendredi 10 février 2023 au soir  
Au lundi 27 février 2023 au matin

Printemps :

Du vendredi 14 avril 2023 au soir  
Au mardi 2 mai au matin

Eté :

Le vendredi 7 juillet 2023 au soir



# La Légende du Père Noël

## Le Pays des dix Mille Lacs

Et bien non, au risque de déplaire et de bousculer les idées reçues, le Père Noël n'est pas Américain. Non, il n'est pas le fils de la firme multinationale Coca-Cola comme beaucoup le croient. Il est né bien avant également Saint Nicolas et Santa Klaus qui ne sont que ses avatars mais c'est vrai qu'à cette époque-là, il ne s'appelait pas encore le Père Noël.

Une vieille légende provenant du grand nord, nous raconte sa véritable histoire. Oui c'est là, au « Pays des dix Mille Lacs », comme les *Runoïas*, ces bardes magiciens et enchanteurs du nord, appellent leur beau pays : la Finlande. Et plus exactement, dans la région de Laponie, au milieu de la taïga couverte de neige et de givre, là où vivent encore les derniers rennes sauvages, qu'il faut chercher son origine... et que, se raconte cette étrange histoire...



## Les Rois Mages

Aujourd'hui, tout le monde connaît les trois rois mages. Il y a Melchior qui vient de Perse, Gaspard d'Inde et Balthazar d'Afrique<sup>1</sup>. Ces trois sages savent lire et entendre les messages que les étoiles du ciel délivrent pour nous les humains, pour que demain nous soit meilleur.

Cependant à l'origine, d'après cette vieille légende, les rois mages ne sont pas trois mais quatre. Le quatrième roi mage s'appelle Joulopoukki et provient du nord de l'Europe, là où ne règnent que la neige, le givre, les forêts de sapins et de bouleaux, l'ours brun, le brochet des grands lacs et le cygne chanteur. Bien en chair et facétieux, enveloppé dans son manteau vert bordé de fourrure blanche, il porte une longue barbe grise et affiche toujours un air jovial. S'il est, c'est vrai un doux rêveur, il n'en est pas moins un habile sculpteur. Il sait fabriquer dans les bois de renne, les dents de morse ou les os de baleine, des tas de jouets qu'il invente, tant son imagination est fertile.



## Le voyage

Les quatre rois mages avaient tous fait le même rêve. Un ange leur était apparu et leur avait prédit la naissance d'un enfant-dieu, souverain d'un royaume de bonheur qui réside dans le cœur de chaque être humain. Cet enfant-roi s'appellerait Jésus et il viendrait nous annoncer que son royaume est promis à toutes et à tous, pour peu que nous suivions le chemin de notre cœur. Car c'est dans le cœur, que l'Infini se révèle comme l'essence de notre être.

Et tous les quatre, invités par le ciel, seraient guidés par une étoile qui brillerait plus que les autres. C'est ainsi que chacun quittant son pays, s'était mis en route pour suivre l'étoile du berger qui s'allumait chaque nuit dans le ciel.

Joulopoukki, le roi mage du nord, pour l'occasion, avait chargé son traîneau, à ras bord, de tous les plus beaux jouets qu'il venait de fabriquer. Un grand renne blanc tirait son traîneau. Il portait à l'encolure, une jolie guirlande de grelots. C'est ainsi qu'au son de cette musique joyeuse et tintinnabulante, que Joulopoukki et son renne traversaient les grandes forêts de sapins et de bouleaux couvertes de neige, ainsi que l'immense taïga parsemée de petits villages.



### Louhetar la sorcière

Le temps de la naissance de l'enfant-dieu approchait. Une nuit, le roi mage arriva en vue du col le plus dangereux du Pays des dix Mille Lacs, le col de Louhetar, du nom de sa redoutable gardienne.

Louhetar est la sorcière des glaces et reine du pays des ombres et de la mort où ne brillent ni lune, ni soleil. Dès qu'elle aperçût le traîneau, la sorcière sans âge ouvrit sa gueule édentée et souffla le vent du nord, porteur de givre et de glace qui balaya du ciel toutes les étoiles et les jeta au plus profond des abysses de l'océan. L'étoile du berger disparut avec ses sœurs sous les eaux sombres des profondeurs.



Plus aucune étoile ne brilla dans le ciel. Désormais sans repère, le quatrième roi mage ne savait plus quelle route prendre. Il était perdu. Et pour comble de malheur la neige qui maintenant recouvrait tout, se transformait en glace sous l'effet du vent et du froid que soufflait l'horrible sorcière.

Joulopoukki et son renne n'en menaient pas large. D'énormes congères verglacées leur barraient la route. Impossible de s'enfuir. Ils étaient prisonniers des glaces ! Si le ciel ne se dégagait pas, les flocons qui continuaient à tomber drus allaient les recouvrir entièrement. Seuls et abandonnés, la reine du pays des morts, Louhetar, viendrait alors les prendre, dans son manteau froid de givre et de neige.

Épuisé, le renne blanc n'en pouvant plus de se tenir debout dans la tempête, se coucha gracieusement dans la neige pour mourir. Le roi mage lui, résistait à la mort autant qu'il pouvait. Tout engourdi, paralysé par le froid, il lutta avec courage jusqu'au bout. Malgré lui, ses paupières alourdies par le gel, se sont abaissées tout doucement, puis se sont fermées complètement.

- Ça y est, murmura-t-il dans un dernier soupir, après mon renne, c'est à mon tour !

### L'Ange

Son âme quitta son corps et s'envola comme un aigle enfin libre et heureux. Alors qu'elle montait dans le ciel, au-delà des nuages, une grande lumière dorée emplît les cieux. Un ange apparut, resplendissant de grâce et de beauté célestes.



Devant l'air désolé et abattu du roi mage du nord, l'ange lui demanda :

- Bonjour Joulopoukki. Tu as l'air si triste. Qu'y a-t-il ?
- Je ne pourrai assister à la naissance de l'enfant-dieu, répondit le quatrième roi mage, en baissant la tête tristement. Et tous les jouets que j'ai emportés pour lui, sont perdus !
- Alors, écoute bien, reprit l'ange de lumière. J'ai une proposition à te faire. Je puis te rendre immortel par le pouvoir du Créateur mais à une condition. C'est que tu offres chaque année, à tous les enfants de la terre, les jouets que tu as fabriqués comme cadeaux, pour honorer la naissance de l'enfant-roi et le retour de la lumière.



ne meurt.

Et c'est ainsi mes amis que Joulopoukki, le roi mage du nord, est devenu le Père Noël que la mort ne peut prendre et que chaque année, à bord de son traîneau, telle une étoile filante, il zèbre le ciel de la nuit de Noël, de son passage de lumière...

*(D'après une légende finlandaise)*

***Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël !***

*Ozégan, Olivier Perpère,*

Notes :

1. L'origine des Rois Mages varie selon les peuples christianisés. L'essentiel des récits légendaires les concernant provient des évangiles et traditions chrétiennes apocryphes de l'Église d'Orient, en particulier d'Arménie (Évangile de l'Enfance). Aujourd'hui pour signifier l'universalité du message du Christ, il est courant de dire que Gaspard à la peau jaune vient d'Asie, Balthazar à la peau noire d'Afrique et Melchior à la peau blanche d'Europe, représentant ainsi l'ensemble de l'humanité. Il est parfois mentionné que les trois Rois mages symbolisent également le cycle de l'existence avec les trois âges de la vie : la jeunesse, l'âge mur et la vieillesse qui viennent s'incliner devant l'Enfant-Dieu qui transcende tous les âges de la vie, parce qu'il tient dans ses mains les clefs de la vie éternelle.

2. Les Saintes Écritures parlent simplement de mages venus d'Orient et non de rois, sans en préciser le nombre, ni sans les nommer. C'est la tradition populaire qui a fixé leur nombre à trois et qui leur a donné prénoms et origine (voir note 1). Voici le passage en question extrait de l'Évangile de St Mathieu, 1-24 : « Conduits par l'étoile, voici que des Mages venus d'Orient arrivèrent... se prosternèrent devant l'enfant et l'adorèrent. »



# Marceline notre centenaire, s'en est allée.

Marceline Moreul née Le Normand, était née le 5 août 1922 à la Ville Derrée.

Elle a passé son enfance dans ce village qui comptait à l'époque 10 foyers, entourée de ses parents Constant et Rose Aubry ainsi que de ses 3 frères. Elle était la 2<sup>ème</sup> de cette fratrie, la seule fille.

Elle fréquentait l'école communale de Brignac et parcourait matin et soir 3 kms, en sabots. Il y avait de l'ambiance sur le chemin de l'école, disait'elle. Ils étaient une vingtaine d'écoliers au départ venant de trois villages aux alentours, la troupe grossissait au fur et à mesure de sa progression vers le Bourg.

L'école terminée, elle participait aux travaux de la ferme familiale jusqu'à son mariage avec Eugène Moreul. Le jeune couple s'installa dans une petite ferme toujours à la Ville Derrée en 1943. C'était la guerre, les temps étaient difficiles : réquisitions d'animaux, dénonciations. Il a fallu qu'Eugène reste caché un moment pour échapper au travail obligatoire en Allemagne, elle le ravitaillait en cachette. Ce sont des souvenirs qui restaient gravés dans sa mémoire et qu'elle racontait régulièrement.

Pour Marceline, comme pour toutes les femmes de cette époque, le travail ne manquait pas, tout se faisait à la main : la fabrication du pain, sa cuisson dans le four du village, la traite des vaches, le barattage du beurre, la lessive dans les lavoirs, la nourriture des cochons, sans oublier les travaux des champs selon les saisons. Mais dans les campagnes, on ne se plaignait pas, on acceptait son sort.

Le foyer s'était agrandi avec la naissance de 4 enfants : Christiane, Daniel, Thérèse et Marie Noëlle.

Marceline aidée d'Eugène était très organisée, infatigable, jamais de repos, elle a eu aussi le bonheur d'avoir près d'elle sa maman « Rose » jusqu'en 1960

En 1953, ils avaient déménagé pour une ferme plus importante à Folleville. Passionnée par son élevage, elle savait sélectionner les races qui avaient le plus de rendement, elle était fière des litres de lait qui remplissaient les bacs.

D'une grande générosité et d'un moral à toute épreuve, elle aidait des voisins dans le besoin, sa porte était toujours ouverte.

À l'heure de la retraite, Marceline et Eugène se sont installés à la Touche dans une maison qu'ils avaient fait construire pour leurs vieux jours. Malheureusement en 2001 Eugène décède, Marceline reste seule dans sa maison, jusqu'en 2014 où des ennuis de santé l'ont obligée à quitter Brignac. Elle a été accueillie au « Blés d'Or » de Guilliers.

Elle était la mémoire vivante de Brignac, quel plaisir de l'écouter quand elle racontait ses souvenirs, ses anecdotes toujours avec beaucoup de gaieté.

Le 5 août 2022, elle fêtait ses 100 ans, ses enfants avaient convié quelques personnes du Conseil municipal actuel qui l'avaient très bien connue pour fêter ce siècle de vie.

Elle résidait à Guilliers mais son cœur était toujours à Brignac, « Mon Brignac » comme elle aimait à dire.



Marceline tu t'es endormie pour toujours le 15 décembre,  
tu vas retrouver Brignac pour l'éternité.





Bulletin Municipal n° 54 – 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Les textes ont été rédigés par :

Armelle, Claudia, Françoise, Georgette, Josette, Laurent,  
Martial, Michel, Olivier.

Et les membres des Associations.

Siège Mairie – 1, place du Souvenir – 56430 BRIGNAC

☎ : 02.97.22.80.88

[mairie.brignac@wanadoo.fr](mailto:mairie.brignac@wanadoo.fr)

Site internet : [brignac.bzh](http://brignac.bzh)

Directeur de la publication : Martial LE BRETON